

DELIBERATION
du conseil académique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Délibération n°04- 2024 relative à l'élection des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L811-5 et R811-14 et suivants,
Considérant les votes électroniques à bulletin secret effectués via le logiciel Bélénios le vendredi 19 avril 2024 et le mardi 23 avril 2024,*

Le conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne a procédé à l'élection des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Collège professeurs des universités ou assimilés :

Sont élus :

Femmes :

- Céline SCHNEIDER (12 voix, 1^{er} tour)
- Stéphanie BAUD (12 voix, 1^{er} tour)

Hommes :

- Rédha TAÏAR (10 voix, 1^{er} tour)
- Jean-Bernard BEHR (5 voix, second tour)

Membres ayant voix délibérative

Nombre membres collège PU ou assimilés	22	Membres ayant voté (au premier et second tour)	14
--	----	--	----

Collège maîtres de conférences ou assimilés :

Sont élus :

Femmes :

- Sahar BADRAN (9 voix)
- Stéphanie SAYEN (8 voix)

Hommes :

- Franck DARGENT (11 voix)
- Valérian DORMOY (8 voix)

Membres ayant voix délibérative

Nombre membres collège MCF ou assimilés	21	Membres ayant voté	15
---	----	--------------------	----

Collège usagers :

Sont élus :

Femmes :

- **Ophélie MEDZA-MBA** (10 voix)
- **Clothilde ADAM** (9 voix)
- **Flavie APPERT** (9 voix)

Hommes :


- **Anaël BEUTIN** (9 voix)
- **Guillaume TOUCH** (8 voix)
- **Mustapha ZRAIKA** (8 voix)
- **Alexandre LAVINAUD** (8 voix)

Membres ayant voix délibérative

Nombre membres collège usagers	36	Membres ayant voté	10
--------------------------------	----	--------------------	----

Visa du Président

le 25/04/2024



Christophe CLÉMENT

Document en annexe au présent extrait : /

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 26/04/2024

Document mis en ligne le : 26/04/2024